



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

enseignement supérieur

Question écrite n° 78816

## Texte de la question

M. Jacques Cresta attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le programme Erasmus. Ce programme, dont la mise en œuvre est confiée à l'agence Europe - éducation-formation France, vise à stimuler la mobilité étudiante et enseignante en Europe dans un contexte de convergence des qualifications de l'enseignement et de la formation professionnelle supérieures. En cela, il laisse à des jeunes gens de toutes les nationalités la possibilité de créer des liens permettant la constitution d'une véritable identité européenne, insuffisamment mise en avant dans le contexte eurosceptique actuel. Sur le plan économique, Erasmus constitue une passerelle essentielle permettant aux « apprenants » de tous les pays de rencontrer et de comprendre leurs partenaires ou compétiteurs futurs *via* des programmes d'échange souvent axés sur l'innovation. Comme le note le think-tank européen « Sauvons l'Europe ! », le programme Erasmus est « l'une des immenses réussites européennes et doit être répliqué et adapté de la manière la plus large possible pour toucher tous les européens ». Ainsi le mouvement anti-raciste Egam propose-t-il d'étendre cette expérience non seulement à toutes les catégories d'étudiants et d'apprentis, mais également à tous les élèves, du primaire au lycée, qui « bénéficieront de temps de circulation, d'échange et de rencontre en Europe ». Cet Erasmus universel pourrait s'organiser selon des modalités différentes en fonction des âges ; de quelques jours encadrés au primaire, il serait possible d'y consacrer un trimestre ou un semestre au lycée. Alors même que le financement du fonds d'investissement de 300 milliards d'euros promis par le président de la Commission européenne risque de se faire au détriment du programme Erasmus, il l'alerte sur la nécessité de préserver les crédits budgétaires de ce qui est considéré aujourd'hui comme l'une des plus belles réussites européennes. Bien au contraire, il s'agit de permettre à l'ensemble des élèves et étudiants d'en bénéficier afin de remettre la jeunesse au cœur du projet européen. En cela, il souhaite connaître son avis sur le projet émancipateur et porteur d'égalité d'un Erasmus universel qui, couplé avec la mise en place d'un service civil européen, semble particulièrement intéressant dans un contexte de montée des racismes et des discriminations de tous genres.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jacques Cresta](#)

**Circonscription :** Pyrénées-Orientales (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 78816

**Rubrique :** Politiques communautaires

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [28 avril 2015](#), page 3168

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)